

United Nations  Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

**Distr. RESTRICTED**  
**PRS/2016/DP.4**

**ORIGINAL: FRENCH**

**THIRD INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM**

**Pacific regional seminar on the implementation of the Third International  
Decade for the Eradication of Colonialism: commitments and actions for  
decolonization in the Non-Self-Governing Territories**

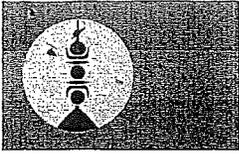
**Managua, Nicaragua  
31 May to 2 June 2016**

**DISCUSSION PAPER**

**PRESENTATION**

**BY**

**MR. ROCH WAMYTAN**



# **Groupe UC-FLNKS et NATIONALISTES**



PACIFIC REGIONAL SEMINAR OF  
THE SPECIAL COMMITTEE OF 24

“IMPLEMENTATION OF THE  
THIRD INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM:  
COMMITMENTS AND  
ACTIONS FOR DECOLONIZATION IN THE NON-SELF-GOVERNING TERRITORIES”

MANAGUA, NICARAGUA  
31 MAY TO 2 JUNE 2016

**M. Roch Wamytan**  
**President of the UC-FLNKS and Nationalists Group**  
**at the Congress of New Caledonia**

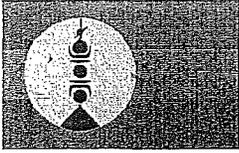
*La colonisation en Nouvelle-Calédonie:  
un dossier politiquement clos?*

Monsieur le Président du Comité spécial de décolonisation, Mesdames et Messieurs les membres du Comité spécial de décolonisation,

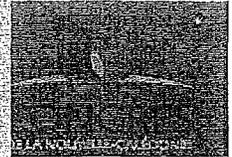
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement le président du Nicaragua, Daniel Ortega, son gouvernement, et le peuple du Nicaragua, pour l'accueil chaleureux qui nous est fait une nouvelle fois, à l'occasion de ce séminaire régional.

Je voudrais de même remercier les membres du comité spécial des 24 ainsi que son président Mr Rafael Darío Ramírez Carreño pour cette invitation, à participer à ce séminaire



## **Groupe UC-FLNKS et NATIONALISTES**



en tant que président du groupe politique indépendantiste, le groupe UC-FLNKS et Nationalistes, du congrès de la Nouvelle Calédonie.

Comme nous l'avons souvent rappelé dans les instances de l'ONU, depuis la prise de possession en 1853, le peuple kanak subit une colonisation de peuplement par la France. Celle-ci se poursuit encore de nos jours, malgré le processus de décolonisation en cours depuis les Accords de Matignon (1988) et de Nouméa (1998), et malgré les engagements de l'Etat, en 1988, à réduire les flux migratoires et malgré les dispositions de la charte de 1960 et des diverses résolutions prorogant les décennies pour l'éradication du colonialisme.

Cette colonisation de peuplement rend le peuple kanak de plus en plus minoritaire dans son pays. Or, notre pays est aujourd'hui à un point crucial de son histoire puisque nous arrivons au terme de l'Accord de Nouméa et qu'à partir de 2018, une partie de la population sera appelée au vote lors d'une consultation sur l'accession du pays à la pleine souveraineté.

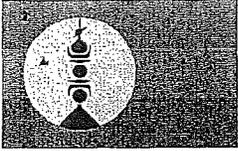
En ce sens, une question fondamentale se pose pour la Nouvelle-Calédonie, qui va fêter cette année ses 30 ans de réinscription sur la liste des territoires non autonomes des Nations Unies, c'est-à-dire depuis 1986. Cette question est la suivante : la colonisation de la Nouvelle-Calédonie par la France est-elle un dossier politiquement clos ?

Nous, peuple kanak, peuple colonisé de Nouvelle-Calédonie, avons notre réponse à cette question et affirmons avec force que la colonisation de la Nouvelle-Calédonie par la France n'est pas un dossier politiquement.

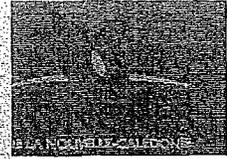
Nous souhaitons aujourd'hui à travers cette intervention posée également cette question au Comité de décolonisation des Nations Unies : pensez-vous que la colonisation de la Nouvelle-Calédonie par la France est un dossier politiquement clos ?

Pourtant, c'est ce que tente de faire croire notre puissance administrante, la France, aux populations locales, comme à l'international. La France, seul Etat colonisateur de notre pays se donne le droit de décider unilatéralement de ce qui est politiquement clos ou non dans le processus de décolonisation en cours dans notre pays.

En effet lors du dernier Comité des signataires de l'accord de Nouméa qui s'est tenu à Paris en 2016, les représentants de l'Etat, le Premier ministre, la Ministre des Outremer,



## Groupe UC-FLNKS et NATIONALISTES

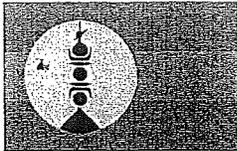


majoritaires avec leurs alliés calédoniens non-indépendantistes, ont déclaré et imposé à la minorité indépendantiste que le litige électoral était « politiquement clos », faisant croire toutefois que cette entente était celle des partenaires de l'Accord de Nouméa. Alors que la décision prise s'est faite à la majorité et non pas, comme cela se passait habituellement, au consensus. Le colonisateur décide de ce qui est "politiquement clos" et se sert des groupes politiques issus de la colonie de peuplement pour imposer sa volonté politique contre une minorité, celle des indépendantistes kanak, par le fait que le peuple kanak est devenu minoritaire à la suite d'une politique de peuplement de français de France, une politique dument réfléchi et organisée, ayant pris de l'ampleur à partir de la visite du général De Gaulle en 1956.

Fort de ces décisions, le colonisateur poursuit dès lors les déclarations dans ce sens, comme l'a fait Manuel Valls dans son discours au Congrès de la Nouvelle-Calédonie le 29 avril dernier, décrétant ainsi que les décisions des commissions administratives spéciales sur l'établissement et la révision des listes électorales pour les élections provinciales et les élections référendaires de 2018, se feront sur la base des soi-disant accords politiques des Comités des signataires, plutôt que sur la base de la loi

De plus, alors que 2016 est la première année de préparation de la liste électorale spéciale pour la consultation sur l'accession du pays à la pleine souveraineté, nous découvrons que 25 000 Kanak ne pourront pas être inscrits sur cette liste sous prétexte qu'ils ne sont pas préalablement inscrits sur la liste générale de Nouvelle-Calédonie. 25 000 Kanak ne pourront donc pas exercer leur droit à l'autodétermination, revendiqué depuis plus de 40 ans en tant que seul peuple autochtone et colonisé de Nouvelle-Calédonie. Mais alors qui est concerné par l'autodétermination de notre pays, c'est la question que l'on peut se poser ?

Il convient ainsi de considérer dans quelle mesure la puissance administrante respecte ses engagements nationaux et internationaux en ce qui concerne le processus de décolonisation de la Nouvelle Calédonie. Prépare-t-elle ce Territoire non autonome à sa décolonisation et à un acte d'autodétermination pleinement libre, transparent et donc acceptable ou met-elle en place toutes les conditions pour que ce Territoire non autonome demeure au sein de son ensemble ultramarin au nom des intérêts supérieurs de la nation et



## **Groupe UC-FLNKS et NATIONALISTES**

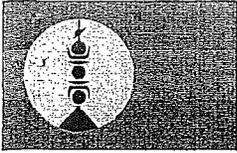


de sa place dans le monde ? Joue-t-elle franc jeu dans la mise en œuvre du processus de décolonisation et d'émancipation ou pose-t-elle des obstacles permanents freinant ce processus ?

Nous ne sommes pas dupes des manœuvres récurrentes de notre colonisateur et malheureusement pour nous, peuple kanak, la colonisation de la Nouvelle-Calédonie par la France est loin d'être politiquement close. L'indépendance de notre pays devant se gagner par le vote, la définition du corps électoral est depuis bien longtemps un enjeu central, c'est la « mère des batailles ». L'histoire coloniale montre que l'Etat colonisateur a usé et abusé de manœuvres en cette matière : double collège, colonie de peuplement, vrais faux référendum coloniaux, trucage des listes, etc. L'objectif est de s'assurer que le peuple kanak et les indépendantistes soient minoritaires et ainsi faire barrage à l'indépendance selon sa politique de ligne rouge de l'indépendance interdite. Ainsi le mouvement indépendantiste doit-t-il à chaque fois se battre contre cette politique tendant à favoriser l'implantation de populations extérieures afin de noyer le peuple kanak démographiquement et d'empêcher l'indépendance du pays. La « démocratie » par l'immigration incontrôlée et les fraudes électorales devient une arme mortelle contre le peuple colonisé.

Le FLNKS, notre mouvement de libération nationale, le peuple kanak, ainsi que tous ses alliés indépendantistes, de même d'ailleurs que les non indépendantistes subissent et doivent faire face, depuis des décennies, à ces types de stratégies en Nouvelle Calédonie. Récemment encore le mouvement indépendantiste a subi des tentatives de division qui ne sont que des manœuvres supplémentaires parmi toutes celles déjà subies en plus des assassinats de leurs leaders, la plus part d'entre eux restant sans enquête fiable sur les circonstances de ces drames.

Nous sommes parfaitement conscients que ces stratégies existent et nous savons identifier les commanditaires derrière les petites mains à la manœuvre ou au-delà des propos lénifiant de certains responsables affirmant que l'Etat est un arbitre impartial et équidistant et qu'in fine ce seront les calédoniens qui décideront de leur destin par référendum.



## **Groupe UC-FLNKS et NATIONALISTES**



Ainsi la France colonisatrice se donne en Nouvelle-Calédonie le rôle d'arbitre et de « facilitateur », selon ses propres mots, notamment dans le dossier de l'avenir institutionnel du pays, et comme si elle n'était pas responsable du fait colonial de notre pays. Au-delà des propositions de l'Etat il est clair, que toujours fidèle à sa devise, garder la Nouvelle Calédonie française, la France colonisatrice prépare encore une fois un nouvel accord qui lui permettra de préserver ses intérêts en Nouvelle-Calédonie, un dispositif de type « France Afrique » est bien le modèle qui nous est préparé. La soi-disant consultation sur l'accession du pays à la pleine souveraineté pourrait ainsi porter sur un nouvel accord au lieu de porter sur l'autodétermination et sur l'indépendance du peuple kanak et des citoyens de la Nouvelle-Calédonie.

Face à une politique d'intégration et d'assimilation de l'Etat français, aux effets néfastes pour le peuple kanak, permettez-moi de réitérer les demandes déjà formulées l'an passé ici même, que l'ONU puisse pérenniser ses visites en Nouvelle Calédonie dans la perspective de l'acte d'autodétermination prévu en fin 2018. Par ailleurs nous sollicitons une implication soutenue du C24 afin d'aider la Nouvelle Calédonie à l'établissement et la révision des listes électorales spéciales, à la préparation de la consultation sur l'accession du pays à la pleine souveraineté, mais aussi en terme d'aide à la réflexion aux transferts des compétences régaliennes dans le cadre de cette consultation par l'envoi notamment d'experts. Tout ceci nous semble capital dans le processus de décolonisation en cours. Bien évidemment un dialogue permanent et constructif avec la puissance administrante reste un passage obligé.

Nous souhaitons également profiter de l'occasion de cette prise de parole pour remercier sincèrement et chaleureusement l'équipe d'experts, et son président Flavien Misoni, mandatés par l'Assemblée générale des Nations Unies pour observer le travail des commissions administratives spéciales d'établissement et de révision des listes électorales et de la commission consultative d'experts. Leur rôle est ô combien important pour notre peuple et notre pays.

Je vous remercie